

## CCPQ

Bâtiment « Les Ateliers »  
Rue Lavallée, 1  
1080 Bruxelles

Tél. : 02 690 85 29/30

Fax : 02 690 85.78

Email : [ccpq@profor.be](mailto:ccpq@profor.be)  
[www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

### 3. CONSTRUCTION

### 3.4. GROS OEUVRE

#### 3.4.10. OUVRIER / OUVRIERE EN RENOVATION, RESTAURATION ET CONSERVATION DU BATIMENT

#### PROFIL DE FORMATION (CQ7P – Art. 44)

PQ ayant généré le PF : ouvrier / ouvrière en rénovation, restauration et conservation du bâtiment.

Approbation du PQ par la CCPQ

Approbation par la Commission Consultative

09/05/2008

Validation par la CCPQ

23/05/2008

Accord du Conseil Général

29/05/2008

Confirmation au Parlement

## **LE METIER**

L'ouvrier/ouvrière en rénovation, restauration et conservation du bâtiment rénove, restaure et conserve des structures en maçonneries, en veillant à la stabilité des ouvrages. Il est aussi amené à rénover et conserver des éléments en pierre naturelle taillée.

Il procède au ravalement de façades et de murs intérieurs, et traite les ouvrages contre l'humidité et les sels.

L'ouvrier/ouvrière en rénovation, restauration et conservation du bâtiment réalise également des transformations dans les bâtiments existants.

Il travaille en respectant les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie. Il veille aussi au respect des personnes et de l'environnement.

Enfin, il produit un travail de qualité optimale, sait s'intégrer dans des équipes de travail et communique aisément avec les autres corps de métier.

## **Remerciements**

*Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation correspondant au CQ7 de l'enseignement secondaire professionnel.*

**Nathalie BERGERET**

**Présidente de la Commission  
Consultative « Construction »**

**Jean TEFNIN**

**Chargé de mission**

# TABLE DES MATIERES

	Page
Fonction 01 Rénover, restaurer et conserver des structures en maçonnerie : briques, moellons et blocs.	5
Fonction 02 Ravalier des façades et des murs intérieurs.	7
Fonction 03 Rénover et conserver des éléments en pierre naturelle taillée.	9
Fonction 04 Réaliser des transformations.	11
Fonction 05 Traiter les ouvrages contre l'humidité et les sels.	14
Fonction 06 Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de respect des personnes et de l'environnement.	15
Fonction 07 Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle.	18

## Fonction 01 : Rénover, restaurer et conserver des structures en maçonnerie : briques, moellons et blocs.

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
1.1. Mettre en œuvre des étaonnements pour assurer la stabilité partielle de l'ouvrage.	1.1.1. Identifier l'état de la structure.	CM	L'apprenant analyse, avec l'aide de responsable, la structure pour des travaux de dimensions réduites.
	1.1.2. Choisir une technique d'étaement.	CEP	
	1.1.3. Appliquer la technique d'étaement choisie.	CM	L'apprenant respecte le mode opératoire préétabli.
1.2. Démonter des maçonneries existantes.	1.2.1. S'informer sur le travail à effectuer.	CM	L'apprenant effectue le démontage pour des travaux de dimensions réduites.
	1.2.2. Examiner visuellement l'état des matériaux.	CM	
	1.2.3. Choisir l'outillage adéquat.	CM	
	1.2.4. Démonter la partie de maçonnerie en respectant un ordre chronologique.	CM	
	1.2.5. Utiliser l'outillage spécifique.	CM	
	1.2.6. Etablir une numérotation des éléments à récupérer.	CM	
	1.2.7. Stocker les éléments récupérés.	CM	
	1.2.8. Protéger les éléments récupérés.	CM	
1.3. Restaurer, réparer et/ou remplacer des maçonneries existantes.	1.3.1. S'informer sur le travail à effectuer.	CM	
	1.3.2. Choisir l'outillage adéquat.	CM	
	1.3.3. Utiliser l'outillage spécifique.	CM	

	1.3.4. Protéger les éléments existants à conserver.	CM	
	1.3.5. Sélectionner les matériaux.	CM	
	1.3.6. Mettre en oeuvre les matériaux anciens.	CM	L'apprenant applique la technique imposée : ancienne ou contemporaine.
	1.3.7. Procéder à la réparation, en veillant à l'esthétique de l'ensemble : forme, nature, appareillage, joint.	CM	L'apprenant répare et/ou remplace à l'identique, en assurant la liaison entre la structure existante et la réparation ; il reproduit la forme, la couleur et la structure du joint.

## Fonction 02 : Ravalier des façades et des murs intérieurs.

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
2.1. Effectuer des travaux préparatoires.	2.1.1. Effectuer un examen visuel de l'état de surface.	CEP	
	2.1.2. Choisir la technique de nettoyage la plus appropriée.	CEP	
	2.1.3. Assurer l'étanchéité provisoire.	CM	L'apprenant protège l'ouvrage contre les pénétrations d'eau, la poussière et le sable pendant les travaux.
	2.1.4. Protéger des éléments de façades et/ou de murs intérieurs.	CM	L'apprenant protège les éléments non soumis au nettoyage : menuiseries extérieures et intérieures, pierres de taille,...
2.2. Nettoyer des façades et/ou des murs intérieurs.	2.2.1. Effectuer des essais de techniques de nettoyage.	CM	L'apprenant, avec l'aide de son responsable, analyse les conséquences d'un choix inadapté.
	2.2.2. Appliquer la technique choisie.	CM	L'apprenant respecte la procédure établie.
2.3. Déjointoyer des façades et des murs intérieurs.	2.3.1. Effectuer un essai de déjointoyage.	CM	L'apprenant met en œuvre des techniques manuelles, électromécaniques et pneumatiques.
	2.3.2. Appliquer la technique choisie.	CM	L'apprenant respecte la procédure établie.
2.4. Reconstituer des profils d'origine.	2.4.1. Préparer un mortier de ragréage, en respectant les prescriptions du cahier des charges.	CEP	
	2.4.2. Mettre en œuvre un mortier de ragréage.	CM	L'apprenant ragrée des surfaces planes non profilées.
2.5. Remplacer des éléments simples de façades et de murs	2.5.1. Repérer les éléments défectueux.	CM	L'apprenant identifie une pierre morte, un élément friable, cassé, ...

intérieurs.	2.5.2. Extraire les éléments défectueux.	CM	L'apprenant met en œuvre des techniques manuelles, électromécaniques et pneumatiques, adaptées à la situation.
	2.5.3. Poser les nouveaux éléments.	CM	L'apprenant pose des briques, des blocs et des moellons en respectant les méthodes et les impositions spécifiques.
2.6. Rejointoyer des façades et des murs intérieurs.	2.6.1. <i>Effectuer des essais de jointoiment, en respectant les prescriptions du cahier des charges.</i>	CEP	
	2.6.2. Préparer le mortier de rejointoiment, en fonction des résultats d'essais préalables ou des impositions.	CM	L'apprenant respecte la granulométrie et la couleur.
	2.6.3. Rejointoyer, en respectant les prescriptions du cahier des charges.	CM	L'apprenant effectue le jointoiment, en reproduisant la forme du joint.
2.7. Poser des produits de finition et de protection.	2.7.1. Identifier le type de produit à appliquer.	CM	L'apprenant lit la fiche technique associée : produit antigraffiti, fixateur, antisalissure,...
	2.7.2. <i>Choisir le produit.</i>	CEP	
	2.7.3. Mettre en œuvre le produit.	CM	L'apprenant respecte les indications de la fiche technique associée.

### Fonction 03 : Rénover et conserver des éléments en pierre naturelle taillée.

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
3.1. Conserver des éléments.	3.1.1. Identifier les éléments à consolider.	CM	L'apprenant identifie les éléments sur le calepin et sur l'ouvrage.
	3.1.2. Mettre en oeuvre des produits de consolidation.	CM	L'apprenant applique le produit sur des éléments déposés uniquement, et respecte les consignes du fabricant.
3.2. Réparer et/ou remplacer des éléments.	3.2.1. Repérer des éléments à réparer.	CM	L'apprenant identifie les éléments sur le calepin et sur l'ouvrage.
	3.2.2. Mettre en place un étaielement.	CM	L'apprenant étaye de petits ouvrages : ouverture de fenêtre, de porte, ...
	3.2.3. Déposer l'élément à réparer.	CM	L'apprenant dépose de petits éléments.
	3.2.4. Choisir les produits adaptés.	CM	L'apprenant, après lecture des fiches techniques, effectue avec l'aide de son responsable, un choix de produits tels que : colles, mastics, enduits pré dosés,...
	3.2.5. Effectuer la réparation en utilisant les produits adaptés.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	3.2.6. Poser l'élément.	CM	
	3.2.7. Effectuer les réglages et les ancrages nécessaires.	CM	
3.3. Réaliser de petits travaux de protection et de finition.	3.3.1. <i>Effectuer des tailles de finition : ciselage, adouci, bouchardage,...</i>	CEP CEF	
	3.3.2. <i>Appliquer les techniques de</i>	CEP	

	<i>vieillessement.</i>	<i>CEF</i>	
	3.3.3. <i>Choisir l'outillage adquat.</i>	<i>CEP</i> <i>CEF</i>	
	3.3.4. <i>Utiliser l'outillage adquat.</i>	<i>CEP</i> <i>CEF</i>	
	3.3.5. <i>Effectuer des rparations partielles.</i>	<i>CEP</i> <i>CEF</i>	
	3.3.6. <i>Choisir les produits adapts.</i>	<i>CEP</i> <i>CEF</i>	
	3.3.7. Poser des produits de vieillissement.	CM	L'apprenant respecte les indications de la fiche technique associee.
	3.3.8. Poser des produits de finition et de protection.	CM	L'apprenant respecte les indications de la fiche technique associee (produits antigraffiti, antialissure,...)

## Fonction 04 : Réaliser des transformations.

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
4.1. Mettre en œuvre des étaonnements pour assurer la stabilité partielle des ouvrages.	4.1.1. Identifier la situation et les éléments porteurs.	CM	L'apprenant analyse, avec l'aide de son responsable, la structure existante dans le cadre de petites transformations.
	4.1.2. Choisir une technique d'étaement.	CEP	
	4.1.3. Appliquer la technique d'étaement choisie.	CM	L'apprenant respecte le mode opératoire préétabli.
4.2. Consolider et/ou modifier des planchers.	4.2.1. Renforcer un plancher.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	4.2.2. Modifier le niveau d'un plancher.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	4.2.3. Percer une ouverture dans un plancher.	CM	L'apprenant respecte le mode opératoire préétabli.
	4.2.4. Remplacer un plancher.	CM	L'apprenant respecte le mode opératoire préétabli, dans le cadre de planchers de petites surfaces (maximum 10 m <sup>2</sup> ).
4.3. Réaliser des ouvertures dans un mur.	4.3.1. Protéger les éléments existants à conserver.	CM	L'apprenant protège les éléments à conserver par les moyens les plus appropriés.
	4.3.2. Choisir le matériel et l'outillage.	CM	L'apprenant met en œuvre des techniques de percement manuelles, électromécaniques et pneumatiques, adaptées à la situation.
	4.3.3. Percer un mur.	CM	
	4.3.4. Récupérer les matériaux réutilisables.	CM	
	4.3.5. Stocker les matériaux réutilisables.	CM	
	4.3.6. Réaliser des appuis et des piédroits.	CM	L'apprenant respecte les niveaux, l'appareillage, l'esthétique, pose une armature avant cimentage pour

	4.3.7. Assurer une liaison entre l'ancienne et la nouvelle finition.	CM	éviter la fissuration,...
	4.3.8. Poser un linteau.	CM	L'apprenant respecte le mode opératoire préétabli et les prescriptions du cahier des charges.
	4.3.9. Réaliser la continuité de l'isolation thermique et la pose d'une membrane d'étanchéité.	CM	
	4.3.10. Resserrer un linteau.	CM	
	4.3.11. Poser un seuil de porte et/ou de fenêtre, et un appui de fenêtre.	CM	L'apprenant respecte les techniques appropriées.
4.4. Rempiéter une fondation.	4.4.1. <i>Réaliser un terrassement, en respectant les phases préétablies.</i>	CEF CEP	
	4.4.2. <i>Couler une semelle dans un puits.</i>	CEF CEP	
	4.4.3. <i>Réaliser une maçonnerie en sous-œuvre.</i>	CEF CEP	
	4.4.4. <i>Resserrer la nouvelle maçonnerie à la fondation initiale.</i>	CEF CEP	
	4.4.5. <i>Réaliser l'étanchéité de la nouvelle maçonnerie.</i>	CEF CEP	
4.5. Adosser et/ou intégrer un ouvrage neuf à une structure ancienne.	4.5.1. Démolir ou déposer, totalement ou partiellement, un ouvrage existant.	CM	L'apprenant respecte le mode opératoire préétabli.
	4.5.2. <i>Réaliser une fondation excentrée.</i>	CEP	
	4.5.3. Placer des pièces d'ancrage et/ou de liaison.	CM	L'apprenant place des crochets, ancrages chimiques, profilés, barres et boîtiers d'ancrage, gaines de liaison, tirants, etc., en respectant les consignes reçues.
	4.5.4. Mettre en place les protections et isolations thermique, acoustique et contre	CM	L'apprenant respecte le mode opératoire préétabli et les prescriptions du cahier des charges.

	l'humidité.		
	4.5.5. Réaliser ou poser le nouvel ouvrage.	CM	L'apprenant pose ou réalise colonne, asselets (ou hachelets), cheminée, nouveau parement, escaliers,...

## Fonction 05 : Traiter les ouvrages contre l'humidité et les sels.

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
5.1. Déterminer l'origine des dégâts d'humidité.	5.1.1. Localiser les dégâts.	CM	
	5.1.2. Identifier les causes des dégâts.	CEP	
	5.1.3. Choisir la technique d'intervention la plus adéquate.	CEP	
5.2. Appliquer des produits et des matériaux contre l'humidité.	5.2.1. Appliquer une technique d'insertion d'un matériau d'étanchéité pour lutter contre l'humidité ascensionnelle et les sels associés.	CM	L'apprenant insère une membrane d'étanchéité, en respectant les consignes reçues.
	5.2.2. Appliquer une technique d'injection pour lutter contre l'humidité ascensionnelle et les sels associés.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	5.2.3. Appliquer la technique d'intervention choisie pour lutter contre l'humidité pénétrante.	CM	L'apprenant respecte le mode opératoire préétabli et les prescriptions.

**Fonction 06 : Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de respect des personnes et de l'environnement.**

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
6.1. Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection, prévention, bien-être au travail et travaux en hauteur.	6.1.1. Respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	6.1.2. <i>Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail, des risques pour la santé des personnes et des risques environnementaux.</i>	CEP	
	6.1.3. <i>Identifier des situations potentiellement dangereuses.</i>	CEP	
	6.1.4. Prendre les précautions (protections individuelles) lors des opérations de préparation et traitement des subjectiles, lors de la manipulation ou du rangement de matières dangereuses (toxiques et inflammables).	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	6.1.5. Utiliser les moyens de protection individuels et collectifs lors du travail en hauteur.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.

6.2. Appliquer les règles d'ergonomie.	6.2.1. Lever, porter, hisser les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle) manuellement et avec du matériel simple.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	6.2.2. Aménager son poste de travail de manière à éviter toute position défavorable.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	6.2.3. Manipuler le matériel et l'outillage en toute sécurité physiologique.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
6.3. Utiliser le matériel et les équipements.	6.3.1. Respecter les prescriptions réglementaires concernant l'utilisation de l'énergie électrique et pneumatique, propre à la profession.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	6.3.2. Manipuler les outils tranchants et contondants, manuels et électromécaniques de manière appropriée.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	6.3.3. <i>Effectuer l'entretien et l'affûtage de ses outils.</i>	CEP	
	6.3.4. Maintenir les locaux de chantier en état de propreté et d'hygiène.	CM	
6.4. Stocker et manipuler les produits du domaine professionnel.	6.4.1. Manipuler et utiliser les produits dangereux avec les précautions d'usage dans le respect des réglementations en vigueur et des recommandations des fiches techniques associées.	CM	L'apprenant identifie les produits et respecte les consignes reçues.
	6.4.2. Stocker les produits dangereux toxiques et inflammables dans le respect des législations et des réglementations en vigueur et en assurer leur protection.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.

6.5. Trier et évacuer les déchets et les résidus.	6.5.1. Trier les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	6.5.2. Stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	6.5.3. Evacuer les déchets dans le respect des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.

## Fonction 07 : Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle.

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
7.1. Organiser son poste de travail.	7.1.1. S'informer sur le travail à réaliser.	CM	L'apprenant entretient régulièrement son poste de travail.
	7.1.2. Lire et comprendre un plan ou un croquis.	CM	
	7.1.3. Planifier son travail.	CM	
	7.1.4. Approvisionner son poste de travail.	CM	
	7.1.5. Nettoyer son poste de travail.	CM	
7.2. Assurer la qualité du travail.	7.2.1. Assurer le bon suivi des travaux entamés.	CM	
	7.2.2. Suivre des procédures.	CM	
	7.2.3. Protéger le travail, les matériaux et le matériel, selon les prescriptions et les circonstances.	CM	
	7.2.4. Protéger l'ouvrage existant, selon les prescriptions et les circonstances.	CM	
	7.2.5. <i>Contrôler son travail en terme de qualité.</i>	CEP	
7.3. Développer des attitudes personnelles favorisant la qualité du travail professionnel.	7.3.1. S'intégrer dans une équipe de travail.	CM	
	7.3.2. Etre ponctuel et assidu.	CM	
	7.3.3. <i>Suivre de manière permanente les évolutions techniques du matériel et des nouvelles technologies.</i>	CEP	

	7.3.4. Informer son responsable des problèmes rencontrés, spécifiques au travail.	CM	
	7.3.5. Remplir une fiche de travail.	CM	
	7.3.6. <i>Travailler de manière autonome.</i>	CEP	
	7.3.7. <i>Développer des attitudes déontologiques.</i>	CEP	
7.4. Participer à la valorisation de l'image de l'entreprise et de son développement.	7.4.1. <i>Percevoir l'esprit et la culture de l'entreprise.</i>	CEP	
	7.4.2. <i>S'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion totale de la qualité.</i>	CEP CEF	